



Communiqué des Unions Départementales CGT et FO et des organisations syndicales départementales FSU, Solidaires, UNEF, UNL de Maine-et-Loire

Faisons du 1er mai une journée de mobilisation pour le progrès social et de solidarité internationale

Depuis plusieurs mois, il est martelé à qui veut l'entendre que le contexte économique et social ne laisserait entrevoir que des lendemains sombres et douloureux, solution inéluctable pour permettre à la France de retrouver de la croissance et de l'emploi. De l'ANI sur la sécurisation de l'emploi à la loi Travail que nous avons combattu et que nous continuons de combattre, toutes les contre-réformes n'ont fait qu'aggraver la situation des salariés tant du privé que du public en s'intégrant dans ce schéma d'austérité à tout va et de politique de destruction des conquêtes sociales.

Au contraire, pour l'intersyndicale CGT - FO - FSU - Solidaires 49 - UNEF - UNL de Maine et Loire, force de revendication, les solutions résident dans des politiques de relance par l'augmentation générale des salaires, dans les valeurs de progrès social, de solidarité et de paix entre les peuples.

Quotidiennement, nos organisations syndicales apportent leur soutien et participent aux nombreuses luttes des travailleur-euse-s, des retraité-e-s, des privé-e-s d'emploi, de la jeunesse qui refusent comme unique réponse l'austérité permanente et le partage de la misère.

Ces luttes sont plus que légitimes au regard des 56 milliards

d'euros de dividendes versés et de rachats d'actions en 2016. Cette situation est notamment permise par une absence de contrôle par les pouvoirs publics de l'utilisation des dispositifs « CICE » (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) et « CIR » (Crédit Impôt Recherche), initialement prévus pour inciter à la création d'emploi et au développement de la recherche et développement et qui, au bout du compte, servent majoritairement à augmenter les dividendes des actionnaires.

L'opposition systématique entre les pauvres et les moins pauvres, entre salariés et travailleurs indépendants, entre les immigrés et la population française est un leurre qui détourne du vrai débat qui est celui de la définanciarisation de l'économie et de l'entreprise et d'un autre partage des richesses.

Pour nos Unions Départementales et Organisations Syndicales, c'est clair, nous ne tromperons pas les salariés. Lors de ce 1er mai situé entre les deux tours de l'élection présidentielle, nous porterons inlassablement les revendications des salariés du privé et du public, des jeunes, des retraités et des privés d'emplois. Nous ne choisirons pas entre le pire et le moins pire et nous resterons mobilisés pour la satisfaction de nos revendications, quel que soit le candidat élu.

Dans cette campagne électorale, nous opposons nos revendications :

- ▶ Des moyens à hauteur des besoins pour un service public de qualité et une place importante pour l'industrie. Pas de service public sans industrie et vice versa. Halte aux restructurations/réorganisations exclusivement menées pour des raisons d'économies budgétaires.
- ▶ Oui à la Sécurité sociale basée sur le salaire différé ! « La sécu, on s'est battu pour la gagner, on se battra pour la garder ! »
- ▶ Abrogation des contre-réformes sur les retraites ! Retraite à taux plein pour tous à 60 ans !
- ▶ Les salariés ne sont pas responsables du chômage. L'assurance chômage doit indemniser les privés d'emplois à hauteur des besoins.
- ▶ Halte à la baisse du pouvoir d'achat. Augmentation générale des salaires, des retraites et des minima sociaux !
- ▶ Abrogation de la loi El Khomri !
- ▶ Défense et renforcement des libertés et des droits syndicaux !

C'est pourquoi, lors de ce premier mai, journée de solidarité internationale des travailleurs et de revendications, nous apporterons notre soutien à tous les travailleurs qui à travers le monde, combattent pour leur émancipation, nous apporterons notre soutien total aux travailleurs de Guyane et à leurs organisations syndicales et nous réaffirmerons avec force nos revendications.

Manifestations intersyndicales du premier mai :

Angers :
Place Imbach
10 h 30

Cholet
Place Travot
10 h 30

Saumur:
Place Bilange
10 h 30

Segré :
Place du Port
10 h 30